



**MALEBI**

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT  
DES FORÊTS (SODEFOR)

INTITULE DU PROJET :

**« REHABILITATION DES TERRES FORESTIÈRES DÉGRADÉES DE LA FORÊT  
CLASSÉE D'AHUA PAR LES FEMMES DE L'ASSOCIATION « MALEBI » EN  
COMPENSATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES PRÉLEVÉES POUR LES  
BESOINS EN ÉNERGIE-BOIS (CHARBON DE BOIS ET BOIS DE FEU) »**

NUMÉRO DU PROJET : **PD 725/13 Rev.2 (F)**

GOUVERNEMENT HÔTE : CÔTE D'IVOIRE

NOM DE L'AGENCE D'EXÉCUTION : MALEBI

NOM DE L'AGENCE DE COLLABORATION : SODEFOR

DURÉE DU PROJET : 24 MOIS + PROROGATION DE 3 MOIS JUSQU'EN AVRIL 2018

LIEU ET DATE : ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE), LE 22 JANVIER 2016

DATE DE LANCEMENT : 26 Janvier 2016

## **RAPPORT FINAL**

BUDGET DU PROJET (\$EU) : 216,162

- OIBT : 149,408
- CONTREPARTIE : 66,754

## RAPPORT D ACHEVEMENT DE PROJET

### Personnel clé du Projet :

a) Coordonnateur du Projet : Mme. AHOUSSE Delphine (BP 208 Cidex 03, [ahoussi\\_delphine@yahoo.fr](mailto:ahoussi_delphine@yahoo.fr), +22507336654)

### b) Autres personnels :

- Mme. KISSI Gnima (27 BP 556 Abidjan 27, [kissignima@gmail.com](mailto:kissignima@gmail.com), +22508134985)
- M. YAO Pierre Mesmer (17 BP 413 Abidjan 17, [mespire@yahoo.fr](mailto:mespire@yahoo.fr), +22548390319)

Les membres de l'Association MALEBI ainsi que les femmes et les jeunes des villages riverains de la forêt classée d Ahua, (Troumabo et Dimbokro) ont été mobilisés, en priorité pour la mise en œuvre des activités de ce projet.

Adresse e-mail de l'Agence d'Exécution : [malebi225@gmail.com](mailto:malebi225@gmail.com)

Boite Postale : BP 208 Cidex 03 Abidjan

**Abidjan, Juillet 2018**

## **Table des matières**

Liste des abréviations

Résumé analytique

1 Identification du projet

1.1 Contexte

1.2 Origines et problèmes

2 Objectif et stratégie d'exécution du projet

3 Degré de réalisation du projet

4 Résultat du projet, participation des bénéficiaires visés

5 Bilan et analyse

6 Enseignements dégagés

7 Conclusions et recommandations

Annexe 1 Etat financier du projet OIBT

Annexe 2 Etat de trésorerie du projet OIBT

Annexe 3 Etat financier du projet MALEBI

Annexe 3 Etat de trésorerie du projet MALEBI

Annexe 4 Quelques images du projet

## LISTE DES ABREVIATIONS

ANADER	:	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
Bm	:	Banque mondiale
CTP	:	Comité Technique du Projet
DGM	:	Mécanisme Spécial de dons en faveur des peuples autochtones et des populations locales
FC	:	Forêt classée
MINEF	:	Ministère des Eaux et Forêts
MALEBI	:	Association des Femmes productrices et vendeuses de charbon de bois
NPF	:	Nouvelle politique Forestière
OIBT	:	Organisation Internationale des Bois Tropicaux
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PDF	:	Plan Directeur Forestier
PIF	:	Plan d'investissement Forestier
SODEFOR	:	Société de Développement des Forêts
UGF	:	Unité de Gestion Forestière

## **Généralités**

### **1. Définition du projet**

#### **1.1. Contexte**

La disparition rapide des forêts en Côte d'Ivoire a amené le gouvernement à initier des programmes de partenariat avec le secteur privé et la société civile. C'est dans ce cadre que la SODEFOR a signé avec l'Association MALEBI la Convention de Partenariat n°001-A3-2011 en vue de la valorisation et de la réhabilitation de la forêt classée d'Ahua.

#### **1.2. Origine et problèmes**

La forêt classée d'Ahua, d'une superficie de 4 500 ha, est fortement dégradée à cause des défrichements, de l'exploitation frauduleuse en charbon de bois et bois de feu, ainsi qu'à l'exploitation des bois pour les besoins de construction et pour les autres services.

C'est ainsi que l'Association MALEBI a eu l'idée de préparer ce projet pour que les femmes puissent passer du statut des personnes pures consommatrices de bois pour leurs besoins de production de charbon de bois au statut des personnes contribuant à accroître les ressources forestières à travers les activités de réhabilitation de la Forêt Classée d'Ahua.

### **2. Objectifs du projet et stratégie de mise en œuvre**

#### *Objectif de développement*

Pour rappel, ce projet a contribué à accroître le couvert forestier de la Forêt Classée d'Ahua avec l'implication des communautés locales riveraines.

#### *Objectif spécifique*

Pour rappel également, le projet visait spécifiquement à réaliser la réhabilitation progressive de la Forêt Classée d'AHUA avec les femmes membres de l'association MALEBI, comme compensation au bois qu'elles utilisent pour la fabrication du charbon de bois et bois de chauffe sur une superficie de 100 ha.

#### *Démarche et Méthode stratégiques*

La stratégie du projet consistait à concilier les besoins immédiats de subsistance des populations (en alimentation, en bois énergie) et les exigences à moyen et à long termes de réhabilitation de la Forêt Classée d'Ahua. C'est ce qui expliquait le recours au système taungya d'agroforesterie mélangeant les cultures vivrières avec différentes essences forestières. Il s'agissait d'actions pilotes de réhabilitation qui ont été menées par les femmes

de l'association MALEBI, afin de montrer l'exemple auprès des communautés locales riveraines de la Forêt Classée d'Ahua.

### **3. Performance du projet**

#### **3.1. Objectif spécifique**

La réhabilitation de 100 ha de la forêt classée d'Ahua par les femmes de l'Association MALEBI avec la participation des communautés riveraines, a été réalisée grâce aux produits et aux activités y associées qui sont décrites ci-dessous.

#### **3.2. Produits et activités correspondantes**

Produit 1 : une structure de production et de distribution de semences et plants de qualités est opérationnelle.

*Activité 1.1* : Organiser des ateliers de formation sur les techniques de production des plants forestiers pour les activités de réhabilitation de la Forêt Classée d'Ahua avec l'encadrement technique des Ingénieurs de la SODEFOR.

En 2016, au cours de la formation sur les techniques de production des plants forestiers, nous avons eu 48 participants dont 30 femmes et 18 jeunes (garçons et filles). Cette formation a été donnée par Monsieur Amon Alphonse, Ingénieur à la SODEFOR.

En 2017, nous avons eu Monsieur Ahimin Olivier, Ingénieur forestier Consultant international comme formateur. Les participants étaient au nombre de 36 dont 19 hommes et 17 femmes. Ces participants étaient composés des associations villageoises de Dimbokro, d'Ahua, d'une association musulmane d'Abidjan, des tacherons (au nombre de 4) et du personnel de l'UGF d'Ahua(2) et des membres du bureau de l'association MALEBI (4).

*Activité 1.2* : Installer une pépinière de production des plants forestiers pour réaliser des activités de réhabilitation de la Forêt Classée d'Ahua.

En 2016, nous avons installés deux sites de pépinière à proximité du fleuve Nzi. Nous avons produits au total 55 550 plants ; soit 16 665 plants de teck et 38 885 plants de cassia.

Pour l'année 2017, nous avons installés deux sites de pépinières à Dimbokro et un troisième site sur le chantier de reboisement après la découverte d'une rivière qui traverse le chantier pendant la grande saison des pluies. Nous avons produits au total 31 400 plants ; soit 14 735 plants de cassia et 16 665 plants de teck.

*Activité 1.3* : Mettre en place une structure de distribution des plants forestiers aux communautés riveraines de la Forêt Classée d'Ahua exprimant l'intérêt de participer à sa

réhabilitation progressive, en collaboration avec les femmes membres de l'Association MALEBI.

La structure de distribution des plants forestiers, mise en place en 2016 par les jeunes de Dimbokro, certains membres de la fédération des femmes de Dimbokro et coordonnée par MALEBI, a été reconduite en 2017.

**Produit 2 : La plantation agro-forestière d'une superficie de 100 ha de *Cassia siamea* et de *Tectona grandis* en association avec les cultures vivrières (riz, maïs, igname et manioc), est établie.**

*Activité 2.1* : Mettre en place une structure de coordination des actions des principales parties prenantes évoluant autour et dans la Forêt Classée d'AHUA, en vue d'améliorer les conditions de vie des communautés locales riveraines avec l'acquisition des petits équipements de transformation des produits vivriers.

Cette structure a été mise en place ; mais elle n'a pas pu fonctionner car le budget du projet a été suspendu puis diminué. Cela a contraint l'équipe du projet à annuler l'achat des petits équipements de transformation pour mieux orienter les fonds sur le reboisement.

*Activité 2.2* : Organiser des ateliers de formation en techniques d'établissement, d'entretien et de protection des plantations agro-forestières.

Deux ateliers ont été organisés en 2016 et en 2017. Ces deux formations ont eu la participation des femmes, des élèves, des agents de l'ANADER, les tacherons de la SODEFOR et les membres de l'Association MALEBI au total 50 participants en 2016 avec le formateur Monsieur AMON Alphonse Ingénieur à la SODEFOR et 58 participants en 2017 avec le formateur Monsieur AHIMIN Olivier Ingénieur et consultant international.

*Activité 2.3* : Etablir des plantations agro-forestières, contribuant à la réhabilitation progressive de la Forêt Classée d'AHUA, par les femmes de l'Association MALEBI et les membres des communautés locales riveraines faisant preuve d'intérêt dans ce domaine.

En 2016, sur les 50 hectares de reboisement, 20 hectares ont été occupés par les associations des femmes, quelques familles et des personnes individuelles. Nous avons eu 6 hectares de manioc, 3 hectares de maïs et 3 hectares d'ignames pour la fédération des femmes de Dimbokro. Les femmes de Troumabo ont fait 3 ha de manioc 0,5 ha de piments ; les familles ont fait 1,5 ha de manioc et les personnes individuelles, 3 ha de maïs.

En 2017, pour la nouvelle parcelle de 50 hectares nous avons enregistré de nouvelles familles venues de Dimbokro, des instituteurs et des personnes individuelles. 30 ha ont été

couverts en cultures vivrières (manioc, igname, aubergine, tomate, maïs, gombo et *Hibiscus senegalensis*).

Les associations, les familles et les personnes individuelles ont fait le choix de leurs parcelles en fonction du type de vivriers à y mettre (ignames, maïs, aubergine, manioc, tomate, bissap, gombo, haricot).

Nous avons reboisé 50 ha pour l'année 2017 et 100 ha ont été entretenus au cours de cette même année.

**Activité 2.4** : Suivi et évaluation des plantations d'agroforesterie établies par les communautés locales riveraines avec le système taungya.

Le suivi des plantations d'agroforesterie par les communautés a permis d'éviter les vols des vivriers, de faire la sensibilisation sur les feux de brousse et de corriger la distance d'écartement entre les plants forestiers qui était 3m/3m en 2016 à 5m/5m en 2017, pour permettre aux vivriers de mieux se développer. Le manque de pluies n'a pas permis au maïs de bien se développer. Son taux de réussite de 12% a été catastrophique. Cependant, il y a eu un bon taux de réussite estimé à 78% des maniocs et des ignames.

### **3.3. Calendrier**

- Date de lancement du projet : 26 janvier 2016
- Durée initialement prévue : 24 mois
- Durée effective du projet : 28 mois

### **3.4. Montant total des dépenses**

Le montant total initial du projet est de 216 162 dollars

Les dépenses totales du projet effectuées par MALEBI s'élèvent à 156 348 \$ (92 084 700 FCFA).

- Part OIBT 107 060 \$
- Part MALEBI 49 280 \$

**Voir le détail en annexe 1 ; 2 ; 3 et 4, les *Etats financiers du projet et Etats de trésorerie du projet***



**\* Pour la source MALEBI**

Le budget tel que défini dans le document de projet prévoyait un montant de 66 754 \$

**\* Pour la source OIBT**

Le budget de l'OIBT initialement prévu dans le document de projet était de 149 480 \$, auquel il faut retirer les Frais d'appui au projet et les frais de suivi et évaluation du projet qui sont retenus par le Secrétariat de l'OIBT.

En réalité, compte tenu des problèmes financiers rencontrés par l'OIBT en 2016, le montant financé par l'OIBT, pour le projet s'est élevé à 50 000 \$ (montant de l'avance reçue en début du projet), 43 660\$ en 2017 et 13 400\$ en 2018 ; soit un total de 107 060 \$.

**4. Résultat du projet, participation des bénéficiaires visés**

- (1) le résultat essentiel du projet, qui constitue sa raison d'être, est le reboisement de 100 ha par les femmes de l'Association MALEBI et les communautés locales riveraines de la forêt classée d'AHUA pour sa réhabilitation progressive.
- (2) Ce reboisement a permis la mise en place d'une structure de production et de distribution de semences et plants de qualité, ainsi que l'établissement d'une plantation agro-forestière d'une superficie de 100 ha de *Cassia siamea* et de *Tectona grandis*, en association avec les cultures vivrières (riz, maïs, igname, manioc...). Ces différentes structures composées par les représentants des associations et coordonnées par MALEBI feront le suivi des reboisements et des récoltes des derniers vivriers. Ces structures seront toujours utilisées pour la réhabilitation complète de la forêt classée d'Ahua dans le cadre du PIF.
- (3) Les activités d'organisation des ateliers de formation, d'installation d'une pépinière de production de plants forestiers, de mise en place d'une structure de distribution et de coordination et l'établissement d'une plantation agro forestière ont été réalisés à 100%. Toutes ces activités, menées par les communautés et coordonnées par MALEBI, ainsi que les formations reçues, vont leur permettre d'être outillées pour la production de pépinières de qualité pour tout autre projet de reboisement dans le domaine rural, pour eux-mêmes et pour la réhabilitation complète de la forêt classée d'Ahua.
- (4) Le projet a permis à l'Association MALEBI de maîtriser les techniques de production de plants de qualité et de création de plantations agro forestières. Les populations riveraines de la forêt classée d'Ahua (les associations des femmes des villages de

Troumabo, d'Ahua, les élèves des lycées et collèges, l'ANADER, les femmes de la Fédération de Dimbokro et les tacherons de la SODEFOR) ont été sensibilisées et formées sur les techniques de mise en place de pépinière et de création de plantations agro forestières. Ce projet a permis également aux communautés riveraines de disposer de terres pour les cultures vivrières, l'intégration de la forêt classée d'Ahua dans le plan d'investissement forestier (PIF) de la Banque Mondiale et la prise en compte des sept villages dans le mécanisme de dons dédiés aux peuples autochtones (DGM) ; l'intégration du genre dans l'APV FLEGT.

### **Participation des bénéficiaires**

Les bénéficiaires du projet sont les différentes associations des femmes des villages de Troumabo, d'Ahua, les élèves des lycées et collèges, l'ANADER, les femmes de la Fédération de Dimbokro, les tacherons de la SODEFOR et les membres de l'Association MALEBI ;

- Les associations des femmes des villages de Troumabo, d'Ahua et la fédération de Dimbokro se sont appropriées l'organisation des deux ateliers de formation sur les techniques de production de plants forestiers de qualité et sur les techniques d'établissement, d'entretien et de protection des plantations agro forestières. Pour ces deux ateliers le taux de participation des femmes est de 74,5% En ce qui concerne l'installation des trois sites de pépinières dans la ville de Dimbokro et sur le chantier, les travaux d'entretien (remplissage des sachets, semis des graines, arrosage, démariage, repiquages, dosage de la lumière) ont été effectués par certains membres des différentes associations. Les structures de distribution des plants aux communautés riveraines de la forêt classée d'Ahua et de coordination des actions des principales parties prenantes ont été composées des présidentes des associations. Pour l'établissement des plantations agro forestières, les femmes ont transporté les plants avec des cuvettes sur l'étendue du site et elles ont participé au planting. Chaque association de femmes a fait des plantations de vivriers (manioc, igname, tomate, maïs, aubergine...). La commercialisation de ces vivriers va permettre aux femmes d'avoir des revenus pour subvenir à leurs besoins, de participer à la scolarisation de leurs enfants et de créer d'autres plantations pour pérenniser leurs activités.
- Les jeunes des villages de Troumabo, les élèves des collèges et lycées de Dimbokro ont participé avec enthousiasme aux deux ateliers de formation sur les techniques de production de plants forestiers de qualité et sur les techniques d'établissement, d'entretien et de protection des plantations agro forestières. Pour ces deux ateliers le

taux de participation des jeunes est de 54,3%. Pour l'installation des sites des pépinières, les jeunes, avec les acquis des ateliers de formation, ont procédé aux nettoyages des différents sites et à l'installation des ombrières ; ils ont aussi fait la clôture des sites pour la protection des jeunes plants. Le déplacement et le transport des plants avec les tricycles et la bâchée sur le site à reboiser ont été faits par les jeunes et l'Association MALEBI. Le défrichage, le piquetage, les trouaisons, le planting, les entretiens ont été faits par les jeunes. Cela leur a permis d'avoir des ressources additionnelles pour subvenir à leur besoins. Ils ont aussi maîtrisé ces techniques et pourront les utiliser pour d'autres projets dans la région ou ailleurs ou pour eux-mêmes dans l'avenir.

- Les agents de l'ANADER ont renforcé leur capacité au cours de ces deux ateliers de formation. Ils ont appris la nouvelle manière d'associer les plants forestiers aux vivriers. Ce qui a permis de mieux encadrer les différentes associations de femmes et de jeunes pour la création de plantations agro- forestières. Ils pourront vulgariser cela dans plusieurs villages.
- L'Unité de Gestion Forestière d'Ahua et leurs tacherons ont, au cours de ces ateliers, renforcé leur capacité. Cela leur a permis de travailler en bonne intelligence avec les communautés riveraines, l'ANADER, l'Association MALEBI, de faire le levé et la cartographie des parcelles à reboiser ainsi que le suivi des activités sur le chantier.
- Les femmes de l'Association MALEBI et l'agence d'exécution du projet ont renforcé leurs capacités au cours de ces différents ateliers de formation ; ce qui leur a permis de mieux coordonner les activités et d'organiser les différentes associations sur la parcelle à reboiser. Les femmes de MALEBI pourront mieux encadrer les autres associations dans d'autres régions du pays et faire entendre la voix des femmes du milieu rural dans les instances décisionnelles en matière de reformes forestières. Elles pourront postuler pour d'autres projets de grandes envergures sur le reboisement.

### **Durabilité du projet**

Le projet PD725/13Rev.2(F) a eu une approche participative des populations riveraines (associations des femmes et de jeunes riverains de la forêt classée d'AHUA), de l'ANADER (Agence Nationale de Développement Rural), de la SODEFOR et de l'association MALEBI.

Ce processus participatif constitue un des premiers atouts au niveau des fondements du projet en cours par rapport à la pérennisation des acquis.

Malgré l'arrêt des financements en 2016 après le premier versement, l'association MALEBI a pu continuer l'exécution du projet dans sa première année de mise en exécution avec les différentes parties prenantes vers l'atteinte des résultats attendus.

De cette approche et de certaines actions d'accompagnement découlent les mécanismes suivants, permettant de contribuer à assurer la durabilité des principaux acquis du Projet.

#### **- Durabilité de la forêt classée d'Ahua en cours de reconstitution**

Ce principal produit du Projet PD725/13Rev.2(F) a permis l'intégration de la forêt classée d'AHUA dans le Projet Banque Mondiale du Programme d'Investissement Forestier (PIF) de la Banque Mondiale.

- ✓ Novembre 2016 visite de la Banque Mondiale. Après cette visite la forêt classée d'Ahua a été intégrée dans le Programme d'Investissement Forestier (PIF) pour une période de 5 ans.
- ✓ Le 18 novembre 2017, nous avons bénéficié de la visite de la Banque Mondiale et de REDD+. L'objectif de cette mission est de visiter la forêt classée d'Ahua pour avoir une idée du taux de dégradation et des activités qui y sont menées et de rencontrer les associations de femmes de l'ONG MALEBI pour comprendre leur mode de fonctionnement et les activités qu'elles développent.

*En confirmation, voici un Extrait du Projet PIF en son paragraphe 15\_ «Activité (i) : Programme de reboisement (US\$ 5 953 000): L'objectif de cette activité est de contribuer à la restauration des FC dégradées suivantes: Ahua (4 500 ha), le complexe de Soungourou-Kouabo-Boka-Boka-Go (19 112 ha) et le complexe Prougbo-Serebi (10 090 ha). Ces FC ont perdu 8 153 ha de forêt naturelle entre 1986 et 2015. Le projet vise à reboiser 5 000 ha (plantation), restaurant ainsi plus de 60% de la couverture forestière perdue depuis 1986. Les activités de reboisement seront entreprises par des associations de femmes et de jeunes des communautés riveraines sous la direction technique et la supervision de la SODEFOR. Une association de femmes bien organisée et expérimentée (MALEBI), et très active dans les activités de reboisement de la FC d'Ahua, offrira une formation aux jeunes et aux membres des communautés pour participer à ce programme. Des essences locales adaptées seront sélectionnées par la SODEFOR en prenant en considération la recherche agro-forestière et forestière internationale en collaboration avec des femmes, des hommes et des jeunes des communautés locales».*

*L'exploitation forestière est prévue également se faire avec la contribution des populations riveraines de la Forêt Classée d'Ahua. Cette disposition contribuera à une gestion harmonieuse des ressources forestières.*

*Un facteur de durabilité réside aussi dans la gestion forestière qui sera conjointe grâce à une convention de partenariat entre la SODEFOR et MALEBI.*

#### **- Durabilité des cultures vivrières des populations riveraines de la Forêt Classée d'Ahua.**

Ce produit en cours de réalisation dans la forêt classée d'Ahua est susceptible de connaître une durabilité par le renouvellement de la convention de partenariat entre la SODEFOR et l'association MALEBI à travers le processus de l'agroforesterie selon les normes de la gestion forestière. En effet, la convention définitive de gestion prévue pour cette forêt classée d'Ahua aura une durée de 10 ans et se fera sur la base d'un plan simple de gestion approuvé par l'administration forestière qui est chargé du contrôle technique et du suivi de sa mise en application.

#### **- Durabilité organisationnelle**

L'encadrement des populations riveraines de la zone du Projet s'est fait, grâce au dynamisme de l'Agence d'Exécution (quelques membres de l'association MALEBI), par des ateliers de formation. Les formations dispensées aux différentes parties prenantes ont permis le renforcement de leurs capacités organisationnelles et opérationnelles.

Le renforcement de ces capacités techniques des parties prenantes continuera avec la formation en production de plants forestiers pour les reboisements à venir et la transformation des produits agricoles dont la commercialisation sera facilitée par l'acquisition de matériels de transport. Aussi, ces produits et équipements de travail seront stockés dans le bâtiment acquis par ce projet.

#### **- Durabilité des liens partenariaux**

Ce produit bénéfique à l'Etat, souhaite s'appuyer sur les Partenariats Publics-Privés (PPP) avec comme modèle l'initiative MALEBI – association de 14 femmes produisant du charbon et ayant signé une convention avec la SODEFOR. Ainsi, cette stratégie se baserait sur la promotion du concept de groupement des populations (association, coopérative, mutuelle, etc.). Ces différentes dispositions devraient permettre principalement aux populations riveraines de la forêt classée d'Ahua et à l'association MALEBI de mener des activités génératrices de revenus et susceptibles de leurs procurer à moyen terme une certaine autonomie financière.

## **5. Bilan et analyse**

L'évaluation interne a été réalisée pendant les réunions du Comité Technique du projet. Cette évaluation a été marquée par l'analyse de l'état d'avancement de la mise en œuvre, suivie de la présentation du projet par l'Agence d'Exécution. A la suite de ces présentations, les échanges ont principalement porté sur le contenu des plans de travail détaillé. Au cours de ces échanges, et au regard des résultats présentés, le Comité Technique du Projet a recommandé de prendre des dispositions idoines pour faire signer la convention de partenariat entre la SODEFOR et MALEBI avant le démarrage du PIF, de réaliser l'audit de fin de projet qui accompagnera le rapport d'achèvement du projet et d'envisager une phase 2 du projet dans une autre zone du pays.

### **Argument du projet et processus de définition du projet**

La mise en œuvre du projet PD725/13Rev.2(F) a permis aux femmes de l'Association MALEBI (productrices de charbon de bois et bois de chauffe) de conduire un reboisement de 100 ha dans la forêt classée d'Ahua pour pérenniser leur production de charbon, avec la participation effective des communautés riveraines. C'est ainsi que l'Association MALEBI a eu l'idée de préparer ce projet pour que les femmes, qui sont ses membres, puissent passer du statut de personnes pures consommatrices de bois au statut des personnes contribuant à accroître les ressources forestières à travers les activités de réhabilitation de la forêt classée d'Ahua afin de montrer l'exemple auprès des communautés locales riveraines de la dite forêt.

Le processus de définition du projet, depuis l'émission de l'idée jusqu'à la contractualisation puis la finalisation de la réhabilitation progressive de la forêt classée d'Ahua est très long et fastidieux.

En effet, les membres de l'Association MALEBI, qui ne font que la production et la commercialisation de leur charbon, ne disposent pas en leur sein des personnes outillées pour la conception des projets.

### **Adéquation et inadéquation dans la signature du projet**

Nous avons perdu pratiquement un an pour la signature du projet par le ministre en charge des forêts. Cela a eu pour conséquence l'abandon et le désintéressement de certaines femmes des communautés riveraines pour la création des plantations agro forestières.

## **Adéquation et inadéquation des apports**

Après le 1<sup>er</sup> versement de l'OIBT pour le démarrage des activités, il y a eu la suspension des fonds de l'OIBT ainsi que la réduction du montant total pour l'achèvement du projet. Ceci a engendré le réaménagement du budget et l'annulation de l'achat de petits équipements de transformation au profit des communautés riveraines.

## **Evaluation de la participation des bénéficiaires**

La participation des bénéficiaires a été effective à toutes les activités :

- les réunions du comité technique qui se sont déroulées à Abidjan au siège de la SODEFOR ont été précédées de visite du comité de suivi sur le chantier de reboisement pour voir de près l'exécution des différentes activités.
- les réunions de sensibilisation des communautés ont été faites dans les villages, par groupe de femmes et des jeunes à la place publique ou par des visites dans les cours familiales et des visites de courtoisies à la chefferie. Le corps préfectoral a été régulièrement informé de toutes les activités menées avec les communautés riveraines de la forêt classée d'Ahua.
- les différentes activités de formation se sont déroulées à Dimbokro avec l'Unité de Gestion Forestière d'Ahua. Les participants des villages ont été transportés dans des véhicules en aller et retour pour leur permettre d'être à l'heure. Il y a eu la traduction en langue locale pour permettre une bonne participation. Ce qui a été appréciée par tous les participants.
- l'installation des sites de pépinières et la création des plantations agro forestière ont été faites par les associations des femmes, les jeunes, certaines familles, des personnes individuelles, un groupe d'instituteurs et l'Association MALEBI.

## **Pérennisation et durabilité du projet**

La pérennisation et la durabilité du projet reposent en grande partie sur le renouvellement de la convention de partenariat entre SODEFOR et MALEBI pour la gestion de la forêt classée d'Ahua, qui est en cours de négociation, ainsi que sur le démarrage effectif des activités du PIF et du DGM.

Le projet ayant été exécuté en parfaite harmonie avec les femmes des villages riverains, elles se sentent concernées par la survie des plantations et pourront contribuer à leur protection par leurs propres moyens ou signaler à la SODEFOR ou à MALEBI toutes activités illégales ou incompatibles avec le développement des reboisements. La SODEFOR voit ces

reboisements comme une vitrine car, réalisés avec le concours des populations, surtout les femmes. Les responsables accorderont une attention particulière à ce reboisement.

### **Analyse des rôles et attributions des institutions associées à l'exécution du projet**

La mise en œuvre du projet a permis la synergie et la collaboration entre la SODEFOR et l'ANADER. Ces deux institutions sont nécessaires pour assurer une bonne complémentarité dans le suivi des plantations agro-forestières dans la forêt classée avec les communautés rurales.

## **6. Enseignements dégagés**

### **a) Définition et conception du projet**

Pour cet important projet de réhabilitation de la forêt classée avec les communautés riveraines, il est important de faire une sensibilisation dans tous les villages afin d'avoir une plus grande participation des communautés.

La saison des pluies est un facteur majeur dans la réussite de ce projet. Il faut donc s'aligner sur le calendrier pluviométrique de la région pour le démarrage effectif des activités du projet.

La pérennisation de pépinières (plants et vivriers) sécurisé nécessite la création de retenues d'eau dans la forêt classée d'Ahua.

Il était important de tenir compte du respect des mœurs et coutumes des communautés dans la conception et dans l'exécution du projet.

Il était également important d'être disponible, motivé et présent dans les villages auprès des communautés pour comprendre leurs difficultés au quotidien.

Pour pérenniser le projet, il faut faire la sensibilisation sur la lutte contre les feux de brousses et faire l'entretien de la plantation sur trois années au moins.

### **b) Questions relatives aux fonctionnements et aux opérations du projet**

Il faut une bonne organisation et une définition des rôles flexibles adaptés aux communautés rurales.

Le décalage de (8) huit mois des versements des deuxième et troisième tranches comme inscrits dans le contrat du projet a provoqué le ralentissement des activités ce qui a entraîné une certaine démotivation des communautés au cours de la deuxième année d'exécution du projet.



La collaboration avec l'ANADER qui a encadré les associations de femmes du milieu rural sur le choix et les techniques culturales des vivriers à contribuer à la réussite des plantations agro forestières.

Les crises et soulèvements militaires durant la période d'exécution du projet, ont obligé, par mesure de sécurité, les associations des femmes et l'Agence d'Exécution à marquer des arrêts dans le travail.

Les premiers suivis et évaluations de la première année d'exécution des activités du projet ont permis de corriger l'écartement des plants forestier (3m/3m année 1 et 5m/5m année 2) pour permettre une bonne réussite des vivriers associés au reboisement.

Les feux de brousse, très fréquents dans la région de Dimbokro et spécifiquement dans la forêt classée d'Ahua, sont un frein pour la croissance des jeunes plants et des vivriers.

## **7- Conclusion et recommandations**

Le bilan, l'analyse du projet et les enseignements tirés ont permis de définir une série de recommandations qui dépassent largement le cadre du projet PD 725/13Rev.2(F) et peuvent être transposées à d'autres projets de l'OIBT ou soutenus par d'autres bailleurs de fonds. Ces recommandations sont les suivantes :

### **Identification et définition**

- Se donner les moyens d'identifier des projets spécifiques gérés par les femmes en milieu rural.
- Dans le cas contraire, utiliser cette recommandation comme un guide et la garder à l'esprit.

### **Conception et montage**

- Travailler en étroite collaboration avec l'interlocuteur du gouvernement pour faire le lien avec le bailleur de fonds OIBT.
- Utiliser ses remarques, son expérience, son recul pour parfaire la proposition de projet.

### **Mise en œuvre**

- Lors de la mise en œuvre du projet, ajuster son contenu pour l'adapter à la situation du terrain et au contexte socioéconomique et politique et programmer leur déroulement de façon raisonnable et rationnelle.

## Organisation

- Lors de la définition des temps d'exécution des tâches, prévoir des marges de manœuvre suffisantes, voire additionnelles, afin de limiter les risques de dérapage de calendrier.
- Trouver un financement additionnel pour l'entretien des reboisements jusqu'à maturité des arbres. En effet, un projet intégrant les reboisements de moins de 4 ans ne garantit pas la réussite des plants car l'entretien des parcelles plantées constitue la meilleure garantie pour la survie de la plantation.
- Rajouter 20 % au temps initialement programmé pour les tâches majeures qui auront été élaborées dans le *descriptif* de projet.

## Direction et gestion

- Renforcer les capacités de l'équipe de projet en matière de comptabilité et de l'utilisation du système de suivi en ligne des projets.
- Prévoir un surcoût de 15 % lié à un dépassement de certaines rubriques budgétaires dont l'exécution des tâches est primordiale pour la réussite du projet.

## Partenariat

- Identifier soigneusement les partenaires fiables et disponibles pour la bonne exécution du projet.
- Privilégier la confiance, vérifier que tous les acteurs partenaires du projet trouvent bien un intérêt majeur qui les motive à s'impliquer.

## Et pérennisation

- Trouver d'autres bailleurs de fonds pour les prochaines étapes du projet à savoir la certification de la production du charbon ;
- Signer la convention de partenariat SODEFOR-MALEBI sur une longue durée afin de bénéficier des acquis du projet et de négocier d'autres financements auprès des bailleurs ou des institutions financières ;
- Démarrage effectif du PIF en 2018 et du DGM en 2019.
- Utiliser l'expertise de l'Association MALEBI dans les autres régions de la Côte d'Ivoire en matière de cogestion communautaire des forêts.
- Toutes les parties prenantes et les partenaires doivent s'appropriier les acquis du projet qui constituent la base du processus de pérennisation.

L'Agence d'Exécution se tient à la disposition de l'OIBT et d'autres parties prenantes pour partager davantage et faire profiter son l'expérience acquise au cours de la mise en œuvre du projet PD725/13Rev.2(F).

C'est un projet novateur exécuté par les femmes et pour le bien-être des femmes du milieu rural. Ce projet nous a permis d'avoir le troisième Prix National d'excellence du Meilleur Promoteur de développement communautaire en Côte d'Ivoire et le choix de la forêt classée d'AHUA dans le PIF de la Banque Mondiale.

Par conséquent, il est important d'accompagner et d'appuyer financièrement les femmes du milieu rural pour leur autonomisation comme l'a fait l'OIBT, à travers la mise en œuvre du projet PD 725/13 Rev.2 (F).

Responsable du rapport

**AHOUSI Delphine : Poste occupé : chef de projet**

Date : juillet 2018

**ETAT FINANCIER DU PROJET (Source : OIBT)**

PD725/13 Rev.2 (F)

Période se terminant le: **30 Mars 2018**

REHABILITATION DES TERRES FORESTIERES DEGRADEES DE LA FORET CLASSEE D'AHUA PAR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION "MALEBI" EN CONTREPARTIE DES RESSOURCES FORESTIERES PRELEVES POUR LES BESOINS D'ENERGIE-BOIS (CHARBON DE BOIS ET BOIS DE FEU)

RUBRIQUES	MONTANT ORIGINAL APPROUVE (A)	MONTANT MODIFIE APPROUVE (A)	DEPENSES A CE JOUR			FONDS DISPONIBLES (E) { A - D }
			ENGAGEES (B) a/	REGLEES (C)	TOTAL (D) { B + C }	
<b>I. Fonds geres par l'Agence d'Execution</b>						
10. Personnel du projet						
11. Experts Nationaux						
11.1 Chief de Projet						
11.2 Responsables Technique et Financier (2)						
14. Formation						
14.1 Ateliers (production des plants forestiers)	\$10 000	\$10 000		\$8 975	\$8 975	\$1 025
14.2 Ateliers (etablissement de plantation agricole)	\$10 000	\$10 000		\$8 502	\$8 502	\$1 498
19. Total-Rubrique:	\$20 000	\$20 000		\$17 477	\$17 477	\$2 523
20. Sous-traitance						
21. Defrichement manuel terrain	\$6 000	\$12 000		\$11 281	\$11 281	\$719
22. Production des plants forestiers	\$10 000	\$14 000		\$11 906	\$11 906	\$2 094
23. Piqetage, planting et regarnissage	\$3 000	\$5 000		\$5 881	\$5 881	-\$881
24. Entretien et protection des plantations agroforestieres	\$4 000	\$9 230		\$12 944	\$12 944	-\$3 714
29. Total-Rubrique:	\$23 000	\$40 230		\$42 012	\$42 012	-\$1 782
30. Déplacement en mission						
31. Indemnités journalières (mission de terrain)	\$6 000	\$7 670		\$8 719	\$8 719	-\$1 049
32. Frais de transport (mission de terrain)	\$2 880	\$8 722		\$9 775	\$9 775	-\$1 053
39. Total-Rubrique:	\$8 880	\$16 392		\$18 494	\$18 494	-\$2 102
40. Immobilisations						
41. Bâtiment pour abriter les petits équipements	\$9 200	\$6 743		\$5 718	\$5 718	\$1 025
44. Biens d'équipements	\$2 100	\$1 465		\$1 463	\$1 463	\$2
44.1 Ordinateur desktop	\$1 000	\$843		\$848	\$848	-\$5
44.2 Imprimante-scanner	\$500	\$422		\$424	\$424	-\$2
44.3 Accessoires informatiques/bureautiques	\$600	\$200		\$191	\$191	\$9
45. Autres matériels	\$19 000	\$6 500		\$4 538	\$4 538	\$1 962
45.1 Petits équipements de transformation de bois	\$9 400	\$0		\$0	\$0	\$0
45.2 Matériels de pépinière (sachets plastiques)	\$9 600	\$6 500		\$4 538	\$4 538	\$1 962
49. Total-Rubrique:	\$30 300	\$14 708		\$11 720	\$11 720	\$2 988
50. Consommables						
54. Fournitures de bureau	\$6 240	\$1 800		\$1 707	\$1 707	\$93
55. Frais de communication	\$5 640	\$3 100		\$3 220	\$3 220	-\$120
56. Semences vivrières (riz mais, manioc, ignames)	\$12 340	\$3 810		\$3 295	\$3 295	\$515
59. Total-Rubrique:	\$24 220	\$8 710		\$8 221	\$8 221	\$489
60. Divers						
61. Dépenses diverses	\$4 000	\$4 000		\$4 047	\$4 047	-\$47
62. Audit financier	\$3 000	\$3 000		\$5 088	\$5 088	-\$2 088
69. Total-Rubrique:	\$7 000	\$7 000		\$9 135	\$9 135	-\$2 135
<b>100. GRAND TOTAL:</b>	<b>\$113 400</b>	<b>\$107 040</b>		<b>\$107 060</b>	<b>\$107 060</b>	<b>-\$20</b>

Note: Budget Components are those detailed in the Project Document.

- a/ Le relevé des données chiffrées de la colonne ( C ) du tableau de l'Etat de Trésorerie doit être rempli et/ou mis à jour, en premier lieu, et le tableau de l'Etat Financier s'ajustera automatiquement grâce aux formules macros reliant les deux tableaux.
- b/ Dépenses engagées: dépenses contractées/encourues à la date du rapport, mais non encore réglées.
- c/ Les données chiffrées des montants des dépenses de la colonne ( C ) seront automatiquement importées de la colonne des dépenses (en \$US) du tableau de l'Etat de Trésorerie (grâce aux formules/macros).

**ETAT DE TRESORERIE DU PROJET (Source : OIBT)**

PD725/13 Rev.2 (F)

Période se terminant le: **31 Mars 2018**

REHABILITATION DES TERRES FORESTIERES DEGRADEES DE LA FORET CLASSEE D'AHUA PAR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION "MALEBI" EN CONTREPARTIE DES RESSOURCES FORESTIERES PRELEVES POUR LES BESOINS D'ENERGIE-BOIS (CHARBON DE BOIS ET BOIS DE FEU)

RUBRIQUES	REFERENCE	DATE	MONTANT	
			en \$US	en FCFA
<b>A. Fonds reçus de l'OIBT:</b>				
1. Premier déboursement		01/08/2016	\$50 000	XOF 29 644 070
2. Deuxième déboursement				
3. Troisième déboursement		09/02/2017	\$43 660	XOF 26 408 250
4. Quatrième déboursement		\$43 118,00	\$13 400	XOF 7 069 920
<b>Total / Fonds reçus:</b>			<b>\$107 060</b>	<b>XOF 63 122 240</b>
<b>B. Dépenses / Agence d'Exécution</b>				
10. Personnel du projet				
11. Experts Nationaux			\$0	XOF 0
11.1 Chef de Projet				
11.2 Responsables Technique et Financier (2)				
14. Formation			\$17 477	XOF 10 304 295
14.1 Ateliers (production des plants forestiers)			\$8 975	XOF 5 291 500
14.2 Ateliers (établissement de plantation agroforestières)			\$8 502	XOF 5 012 795
<b>19. Total-Rubrique:</b>			<b>\$17 477</b>	<b>XOF 10 304 295</b>
20. Sous-traitance				
21. Défrichage manuel terrain			\$11 281	XOF 6 651 250
22. Production des plants forestiers			\$11 906	XOF 7 020 000
23. Piquetage, planting et regarnissage			\$5 881	XOF 3 467 300
24. Entretien et protection des plantations agroforestières			\$12 944	XOF 7 631 885
<b>29. Total-Rubrique:</b>			<b>\$42 012</b>	<b>XOF 24 770 435</b>
30. Déplacement en mission				
31. Indemnités journalières (mission de terrain)			\$8 719	XOF 5 140 776
32. Frais de transport (mission de terrain)			\$9 775	XOF 5 763 270
<b>39. Total-Rubrique:</b>			<b>\$18 494</b>	<b>XOF 10 904 046</b>
40. Immobilisations				
41. Bâtiment pour abriter les petits équipements de transformation			\$5 718	XOF 3 371 453
44. Biens d'équipements			\$1 463	XOF 862 850
44.1 Ordinateur desktop			\$848	XOF 500 000
44.2 Imprimante-scanner			\$424	XOF 250 000
44.3 Accessoires informatiques/bureautiques			\$191	XOF 112 850
45. Autres matériels			\$4 538	XOF 2 675 759
45.1 Petits équipements de transformation des produits vivriers			\$0	XOF 0
45.2 Matériels de pépinière (sachets plastiques, arrosoirs, brouettes, bottes)			\$4 538	XOF 2 675 759
<b>49. Total-Rubrique:</b>			<b>\$11 720</b>	<b>XOF 6 910 062</b>
50. Consommables				
54. Fournitures de bureau			\$1 707	XOF 1 006 244
55. Frais de communication			\$3 220	XOF 1 898 328
56. Semences vivrières (riz mais, manioc, igname)			\$3 295	XOF 1 942 729
<b>59. Total-Rubrique:</b>			<b>\$8 221</b>	<b>XOF 4 847 301</b>
60. Divers				
61. Dépenses diverses			\$4 047	XOF 2 386 062
62. Audit financier			\$5 088	XOF 3 000 000
<b>69. Total-Rubrique:</b>			<b>\$9 135</b>	<b>\$5 386 062</b>
<b>Total des dépenses à la date du rapport</b>			<b>\$107 060</b>	<b>XOF 63 122 201</b>
<b>Solde disponible des fonds (A-B):</b>			<b>\$0,07</b>	<b>XOF 39</b>

Notes: (1) Les montants en U.S. dollars sont converties en utilisant la moyenne des taux de change en vigueur aux dates où l'Agence d'exécution a reçu les fonds.

(2) Le total de la colonne des dépenses du tableau de l'Etat de Trésorerie, à la date du rapport, doit être le même que celui de la colonne (C) du tableau de l'Etat Financier, parce qu'il y a une formule/macro reliant les deux colonnes.

(3) Fournir un relevé bancaire des mouvements et transactions opérés sur le compte du projet, ainsi que le relevé bancaire du solde du compte, comme pièces justificatives du solde disponible dans le tableau de l'Etat de Trésorerie.

## ETAT FINANCIER DU PROJET (Source : Agence d'Execution)

PD725/13 Rev.2 (F)

Période se terminant le: **31 Mars**

REHABILITATION DES TERRES FORESTIERES DEGRADEES DE LA FORET CLASSEE D'AHUA PAR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION "MALEBI" EN CONTREPARTIE DES RESSOURCES FORESTIERES PRELEVES POUR LES BESOINS D'ENERGIE-BOIS (CHARBON ET BOIS DE FEU)

RUBRIQUES	MONTANT ORIGINAL APPROUVE	MONTANT MODIFIE APPROUVE	DEPENSES A CE JOUR		
	(A)	[A]	ENGAGEES (B) a/	REGLEES (C)	TOTAL (D) { B + C }
<b>I. Fonds geres par l'Agence d'Execution</b>					
10. Personnel du projet					
11. Experts Nationaux					\$0
11.1 Chief de Projet	\$12 000			\$10 636	\$10 636
11.2 Responsables Technique et Financier (2)	\$14 400			\$12 763	\$12 763
14. Formation				\$0	\$0
14.1 Ateliers (production des plants forestiers)				\$0	\$0
14.2 Ateliers (etablissement de plantation agroforestiere)				\$0	\$0
19. Total-Rubrique:	\$26 400			\$23 399	\$23 399
20. Sous-traitance					
21. Defrichement manuel terrain				\$0	\$0
22. Production des plants forestiers				\$0	\$0
23. Piquetage, planting et regarnissage				\$0	\$0
24. Entretien et protection des plantations agroforestieres				\$0	\$0
29. Total-Rubrique:	\$0			\$0	\$0
30. Déplacement en mission					
31. Indemnités journalières (mission de terrain)				\$0	\$0
32. Frais de transport (mission de terrain)				\$0	\$0
39. Total-Rubrique:	\$0			\$0	\$0
40. Immobilisations					
41. Bâtiment pour abriter les petits équipements	\$1 656			\$960	\$960
44. Biens d'équipements	\$378			\$1 285	\$1 285
44.1 Ordinateur desktop	\$180			\$153	\$153
44.2 Imprimante-scanner	\$90			\$77	\$77
44.3 Accessoires informatiques/bureautiques	\$108			\$1 056	\$1 056
45. Autres matériels	\$3 420			\$699	\$699
45.1 Petits équipements de transformation des	\$1 692			\$0	\$0
45.2 Matériels de pépinière (sachets plastique)	\$1 728			\$699	\$699
49. Total-Rubrique:	\$5 454			\$2 944	\$2 944
50. Consommables					
54. Fournitures de bureau	\$1 123			\$301	\$301
55. Frais de communication	\$1 015			\$618	\$618
56. Semences vivrières (riz mais, manioc, igname)	\$2 222			\$573	\$573
59. Total-Rubrique:	\$4 360			\$1 491	\$1 491
60. Divers					
61. Dépenses diverses				\$0	\$0
62. Audit financier	\$540			\$0	\$0
69. Total-Rubrique:	\$540			\$0	\$0
70. Frais de gestion (Agence d'execution)	\$30 000			\$21 453	\$21 453
100. GRAND TOTAL	\$66 754			\$49 288	\$49 288

Note: Budget Components are those detailed in the Project Document.

- a/ Le relevé des données chiffrées de la colonne (C) du tableau de l'Etat de Trésorerie doit être rempli et/ou mis à jour, en premier tableau de l'Etat Financier s'ajustera automatiquement grâce aux formules macros reliant les deux tableaux.
- b/ Dépenses engagées: dépenses contractées/encourues à la date du rapport, mais non encore réglées.
- c/ Les données chiffrées des montants des dépenses de la colonne (C) seront automatiquement importées de la colonne des dépenses du tableau de l'Etat de Trésorerie (grâce aux formules/macros).

2018

ATION  
DE BOIS ET

FONDS DISPONIBLES
(E) { A - D }
\$0
\$1 364
\$1 637
\$0
\$0
\$0
\$3 001
\$0
\$0
\$0
\$0
\$0
\$0
\$0
\$0
\$0
\$696
-\$907
\$27
\$13
-\$948
\$2 721
\$1 692
\$1 029
\$2 510
\$822
\$397
\$1 649
\$2 869
\$0
\$540
\$540
\$8 547
\$17 466

lieu, et le

nses (en,\$US)

**ETAT DE TRESORERIE DU PROJET (Source : Agence d'Execution)**

PD725/13 Rev.2 (F)

Période se terminant le: **31 Mars 2018**

REHABILITATION DES TERRES FORESTIERES DEGRADEES DE LA FORET CLASSEE D'AHUA PAR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION "MALEBI" EN CONTREPARTIE DES RESSOURCES FORESTIERES PRELEVES POUR LES BESOINS D'ENERGIE-BOIS (CHARBON DE BOIS ET BOIS DE FEU)

RUBRIQUES	REFERENCE	DATE	MONTANT	
			en \$US	en FCFA
<b>A. Fonds reçus de l'OIBT:</b>				
1. Premier déboursement			\$2 700	XOF 1 600 500
2. Deuxième déboursement			\$8 433	XOF 5 000 000
3. Troisième déboursement			\$3 373	XOF 2 000 000
4. Quatrième déboursement			\$34 846	XOF 20 400 000
<b>Total / Fonds reçus:</b>			\$49 352	XOF 29 000 500
<b>B. Dépenses / Agence d'Exécution</b>				
10. Personnel du projet				
11. Experts Nationaux			#DIV/0!	XOF 13 750 000
11.1 Chef de Projet			#DIV/0!	XOF 6 250 000
11.2 Responsables Technique et Financier (2)			#DIV/0!	XOF 7 500 000
14. Formation			\$0	XOF 0
14.1 Ateliers (production des plants forestiers)				
14.2 Ateliers (établissement de plantation agroforestières)				
19. Total-Rubrique:			#DIV/0!	XOF 13 750 000
20. Sous-traitance				
21. Défrichage manuel terrain				
22. Production des plants forestiers				
23. Piquetage, planting et regarnissage				
24. Entretien et protection des plantations agroforestières				
29. Total-Rubrique:			\$0	XOF 0
30. Déplacement en mission				
31. Indemnités journalières (mission de terrain)				
32. Frais de transport (mission de terrain)				
39. Total-Rubrique:			\$0	XOF 0
40. Immobilisations				
41. Bâtiment pour abriter les petits équipements de transformation			#DIV/0!	XOF 564 084
44. Biens d'équipements			#DIV/0!	XOF 755 300
44.1 Ordinateur desktop			#DIV/0!	XOF 90 000
44.2 Imprimante-scanner			#DIV/0!	XOF 45 000
44.3 Accessoires informatiques/bureautiques			#DIV/0!	XOF 620 300
45. Autres matériels			#DIV/0!	XOF 410 676
45.1 Petits équipements de transformation des produits vivriers			\$0	XOF 0
45.2 Matériels de pépinière (sachets plastiques, arrosoirs, brouettes, outils)			#DIV/0!	XOF 410 676
49. Total-Rubrique:			#DIV/0!	XOF 1 730 060
50. Consommables				
54. Fournitures de bureau			#DIV/0!	XOF 176 657
55. Frais de communication			#DIV/0!	XOF 362 897
56. Semences vivrières (riz mais, manioc, igname)			#DIV/0!	XOF 336 771
59. Total-Rubrique:			#DIV/0!	XOF 876 325
60. Divers				
61. Dépenses diverses				
62. Audit financier				
69. Total-Rubrique:			\$0	XOF 0
70. Frais de gestion (Agence d'Execution)			#DIV/0!	XOF 12 606 114
<b>Total des dépenses à la date du rapport</b>			#DIV/0!	XOF 28 962 499
<b>Solde disponible des fonds (A-B):</b>			#DIV/0!	XOF 38 001

Notes: (1) Les montants en U.S. dollars sont converties en utilisant la moyenne des taux de change en vigueur aux dates où l'Agence d'exécution a reçu les fonds.

(2) Le total de la colonne des dépenses du tableau de l'Etat de Trésorerie, à la date du rapport, doit être le même que celui de la colonne (C) du tableau de l'Etat Financier, parce qu'il y a une formule/macro reliant les deux colonnes.

(3) Fournir un relevé bancaire des mouvements et transactions opérés sur le compte du projet, ainsi que le relevé bancaire du solde du compte, comme pièces justificatives du solde disponible dans le tableau de l'Etat de Trésorerie.



## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



Choix et délimitation du site à reboiser



Choix du site de la pépinière



## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



Une des réunions de sensibilisation des femmes de la population riveraine de la forêt classée d'Ahua.



Formation théorique sur les techniques de production des plants forestiers



## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



Formation pratique sur les techniques de production des plants forestiers



Entretien de la pépinière de cassia



## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



Entretien de la pépinière de tecks



Défrichage de la parcelle à reboiser



## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



Transport des plants du lieu de la pépinière à la parcelle à reboiser



Distribution des plants sur la parcelle par les jeunes élèves des lycées et collèges



## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



Déplacement des plants de la pépinière créée sur le site par les femmes



Planting des plants par les jeunes



## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



Planting des plants par les femmes



Distribution des boutures de manioc



## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



Mise en terre des boutures de manioc





## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



Entretien de la parcelle par les jeunes



## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



Vivriers récoltés et Stockés sous l'ombre des cassias reboisés



Transport par les tricycles du manioc



## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



Transport par les tricycles des ignames



Transformation du manioc pour la fabrication de l'attiéké (couscous de manioc)



## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



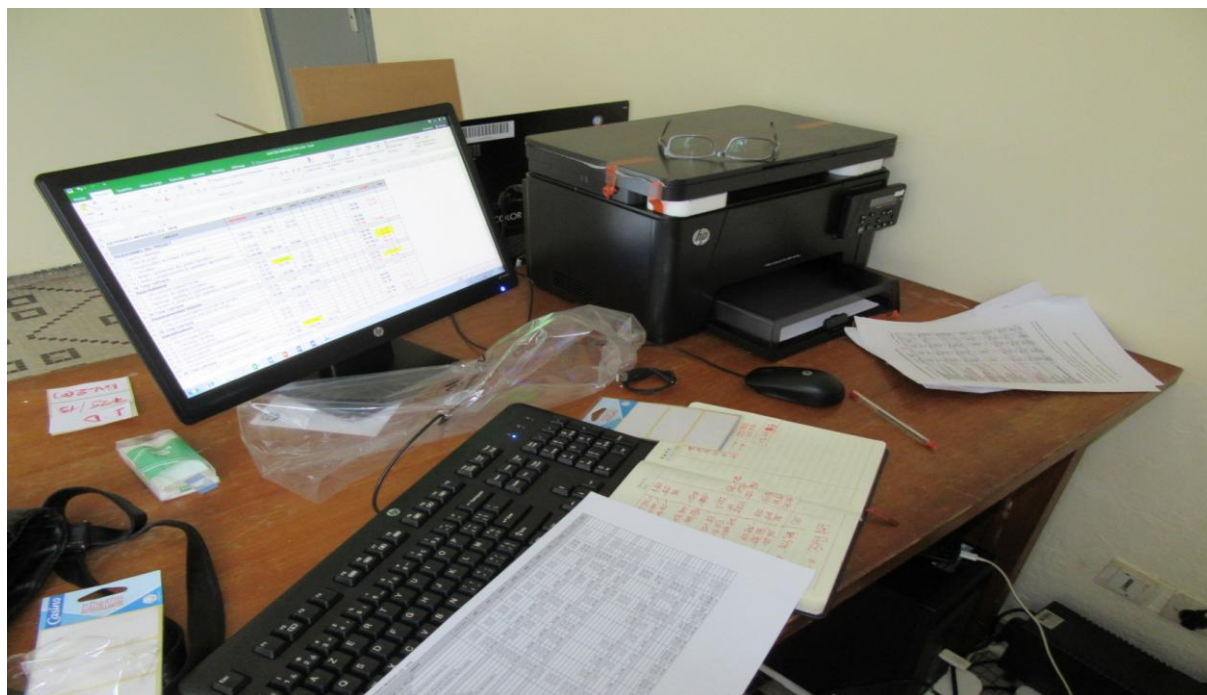
La commercialisation de l'attiéké (couscous de manioc)



Construction d'un magasin pour abriter les équipements et vivriers



## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



Le matériel informatique acheté au cours du projet – bureau de MALEBI



Plantation agro-forestière (culture vivrière du manioc associée aux plants de cassia)



## Annexe 4 : QUELQUES IMAGES DES TEMPS FORTS DU PROJET



Les arbres de cassia après la récolte de vivriers



Parcelle reboisée 2 ans plus tard